

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXIII

VENDREDI, 10 MARS 1899

No 10

## L'ACHAT DES VOTES

Un député vient de déclarer qu'il lui avait été offert une certaine somme — le chiffre importe peu — pour voter — d'une certaine façon à la Chambre de Québec.

Dernièrement, un échevin de Montréal faisait connaître l'histoire d'une enveloppe contenant quelques billets à lui adressés pour obtenir son influence.

On n'ignore pas non plus qu'au Parlement Fédéral l'argent a, plus d'une fois, joué un grand rôle auprès de certains députés.

Pour couper court, disons qu'il est de notoriété publique que, dans les Parlements et dans les conseils municipaux des grandes municipalités, il se fait un trafic des votes.

Il y a acheteurs, parce qu'il y a vendeurs et *vice-versa*.

Une compagnie puissante a-t-elle besoin de faveurs, un particulier veut-il émarger au budget, l'un et l'autre commencent par mettre la main à la poche, s'enquière du vote que donnera M. un tel et l'achètent au besoin.

Nous nous rappelons qu'il y a peu de temps, nous écrivions à cette

même place que les propriétaires des magasins à départements avaient réuni un montant de \$25,000, disaient-ils, pour combattre le projet de taxe municipale qui les menaçait.

Supposons que la somme ait été grandement exagérée et que le fonds de dépense ait été de moitié, du quart même. Personne ne croira que les avocats des magasins à départements aient exigé un pareil montant pour leurs services et leurs honoraires personnels. Or, les grands bazars n'ont pas constitué ce fonds de dépense pour le laisser dormir: on ne se saigne pas sans motifs.

Nous ne ferons pas ressortir le côté immoral de ces trafics de votes. Il a été écrit là-dessus des colonnes et des pages et cela n'a pas empêché la continuation du *boodlu e*. Pour beaucoup de gens, *boodler* n'est autre chose que tirer parti de sa situation; le produit de la vente d'un vote, c'est le *casuel* obligatoire, nécessaire de la position.

Combien de députés ont été *approchés* dans l'intérêt des magasins à départements, et combien cette *approche* a-t-elle coûté aux grands bazars? Il serait intéressant de